

# Education supérieure entre voie professionnelle et voie académique : encore un effort pour atteindre l'égalité des chances dans la formation

Autor(en): **Linder, Wolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 2132

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1023451>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

deuxième parti du canton (22% des voix aux élections cantonales de ce printemps) derrière l'UDC (33%), craint que la réforme fiscale se fasse sur le dos de la classe moyenne. Certes, mais dans une mesure minime, ainsi que le démontre le Conseil d'Etat dans sa [réponse](#) fort détaillée à la petite question posée par deux députés socialistes. Et le gouvernement d'ajouter que les hauts revenus et les grosses fortunes passent aussi à la caisse, pour des montants correspondant à leur situation.

Cette observation n'est pas anodine dans un canton comprenant, sur un total de 30 communes, trois qui comptent parmi [les plus riches](#) de Suisse.

Ainsi, Freienbach, Wollerau et Feusisberg abritent les quatre cinquièmes, soit 439 sur 554, des contribuables schwytzois déclarant un revenu annuel supérieur à un million de francs. Ces privilégiés des bords du lac de Zurich payent ensemble près du quart (24,3%) du total des recettes cantonales de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Des proportions analogues se retrouvent pour l'impôt sur la fortune: quatre cinquièmes, soit 64 sur 78, des contribuables disposant de valeurs totalisant plus de 100 millions de francs, versent presque un tiers (32,2%) du produit cantonal de l'impôt sur la fortune.

Quelle que soit la prochaine décision du peuple schwytzois, le système de l'imposition à taux unique va continuer de faire débat. Dans son *Panorama des impôts en Suisse* ([DP 2058](#)), le professeur Bernard Dafflon envisageait avec une [certaine faveur](#) une telle perception, à la fois simple à comprendre et à mettre en œuvre - et pas forcément aussi injuste qu'on le dit.

Il n'en reste pas moins que, même très adouci dans ses effets réels par des barèmes révisés à cette fin, le passage au taux unique brusque, encore et toujours, les convictions profondes de la gauche.

## Education supérieure entre voie professionnelle et voie académique

Encore un effort pour atteindre l'égalité des chances dans la formation

---

*Wolf Linder - 02 septembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29783>*

Il y a plus de 50 ans, le fameux [rapport Labhardt](#) avait sonné l'alarme. La Suisse manque d'ingénieurs, de physiciens, d'enseignants, de juristes et d'économistes constatait-il, et n'utilise pas suffisamment le potentiel des jeunes dans l'éducation supérieure. Une grave lacune pour l'avenir de l'économie, le marché du travail et la compétitivité de la Suisse!

Ce cri d'alarme a produit des

effets. C'est le début de l'engagement de la Confédération dans le soutien à l'éducation tertiaire qui, auparavant, se limitait aux deux Ecoles polytechniques. Incités par la manne de Berne, les cantons ont créé un grand nombre de nouveaux collèges dans leurs périphéries. Les universités cantonales ont connu une expansion et un développement qualitatif considérables. Si, au début des années 1960, la maturité

restait un rare privilège, un tiers des jeunes obtiennent aujourd'hui un diplôme donnant accès à une haute école universitaire, spécialisée ou pédagogique. Ainsi le nombre d'étudiants a crû de 30'000 à 200'000 au cours des 50 dernières années.

La formation professionnelle, elle aussi, a participé à cette révolution du système tertiaire: 50'000 jeunes environ se préparent aux examens

fédéraux professionnels supérieurs. Aujourd'hui, la Suisse dispose d'un système tertiaire exemplaire qui, dans des filières différentes et complémentaires, développe les talents et capacités des jeunes.

En 1963, dans ma classe de maturité au gymnase de Saint-Gall, nous étions 13 hommes et 6 femmes. A une exception près, tous les étudiants résidaient en région urbaine et un seul venait d'un milieu ouvrier. Cela correspondait aux constats généraux du rapport Labhardt: les femmes, les jeunes habitant les périphéries rurales et ceux issus des classes populaires avaient moins de chances de se qualifier pour une formation supérieure, représentant un potentiel de matière grise mal utilisé.

Qu'est-il advenu de ce «*potentiel mal utilisé*»? Pour les deux premiers groupes, on constate une évolution favorable. Dans beaucoup de cantons, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir le diplôme de maturité. Les jeunes des régions rurales ne sont plus guère défavorisés, grâce à la décentralisation des collèges et des gymnases et à l'amélioration des systèmes de transports publics.

### **Des inégalités persistantes**

En revanche, pour les enfants provenant des classes populaires, peu de choses ont changé. Selon les [statistiques officielles](#), plus de la moitié des étudiants universitaires ont au

moins un parent ayant reçu une formation académique. On observe une proportion moindre pour les hautes écoles professionnelles et pédagogiques (23% et 32%).

Cet état de fait est lourd de conséquences pour l'accès à la formation supérieure. Les recherches du sociologue [Rolf Becker](#) révèlent des résultats surprenants: les jeunes nés en 1985 et provenant de «*familles universitaires*» ont 5,7 fois plus de chances de continuer leur formation au gymnase que les jeunes ayant des parents de formation moins avancée, respectivement 4,8 et 5,6 fois pour l'obtention de la maturité gymnasiale et pour l'accès aux études universitaires.

Ces différences pourraient paraître normales. Le système de formation repose sur une sélection opérée selon des critères de capacités et de talents spécifiques. Les examens et leurs notes montrent que ces capacités sont distribuées de manière inégale, ce qui pourrait expliquer les différences d'accès à la formation supérieure. Cependant, la comparaison de groupes de mêmes capacités scolaires révèle un effet net et important de la provenance sociale, et cela à toutes les étapes de sélection, de l'école primaire jusqu'à l'université. En clair: la provenance familiale, un critère insignifiant pour une sélection scolaire raisonnable, détermine une inégalité de chances dans le système d'éducation et de formation.

Mais les jeunes talents issus de milieux défavorisés ne sont pas perdus. La maturité professionnelle ouvre de nouvelles portes d'entrée dans le système tertiaire. D'autres trouvent leur chemin dans la formation professionnelle supérieure. La haute qualité de cette formation fait que les jeunes talentueux et capables sont demandés et très bien accueillis sur le marché du travail. Et cela pour une raison évidente: les entreprises ne cherchent pas exclusivement des universitaires, car elles ont besoin de jeunes de vocation non académique dotés de qualifications différentes mais de valeur équivalentes.

Il faut pourtant constater que l'égalité des chances dans le système tertiaire est un mythe. Au point que même ceux que l'exigence d'égalité sociale indiffère devraient se faire du souci. Car la sélection selon le milieu social se fait au détriment de la sélection d'après la capacité et le talent. Ainsi [Elsbeth Stern](#), professeure à l'EPFZ, a constaté que plus d'un tiers des gymnasiens disposait d'un quotient intellectuel insuffisant pour entreprendre des études supérieures.

Bien sûr, les bourses pour les étudiants dont les parents ont un revenu modeste facilitent l'accès au système tertiaire. Mais, le facteur famille ayant déjà produit ses effets, les bénéficiaires ne sont en règle générale pas ceux qui en auraient le plus besoin. Dans la réalité, «*l'effet Matthieu*» demeure: «*On donne à celui*

qui a.» ([Matthieu 25:29](#))

## Que faire?

Alors que la politique officielle se préoccupe de l'égalité entre hommes et femmes, elle ne veut rien savoir de l'inégalité sociale au niveau de la formation tertiaire. C'est une position défendable. Car toutes les entreprises cherchant des professionnels non académiques compétents profitent de ce réservoir de jeunes plus doués que la moyenne qui n'ont pu s'insérer dans la filière universitaire. Mais une telle position doit avouer que le système universitaire reste élitiste et ne correspond pas au choix rationnel scolaire des «meilleurs».

Une autre réponse consiste à s'attaquer au biais de la sélection, soit en vue de contribuer à égaliser les chances, soit à des fins de plus grande efficacité. Cette tâche est difficile. Les causes de «l'effet familial» sont multiples et commencent à l'enfance, car en milieu ouvrier règnent souvent des réticences à l'égard de l'éducation scolaire. Ces parents peinent à aider leurs enfants face aux exigences scolaires. Et les mathématiques, domaine où les enfants élevés en milieu relativement peu formé s'en sortent relativement bien, bénéficient d'un indice de pondération moins élevé dans l'évaluation que les disciplines linguistiques, pour lesquelles des parents universitaires présentent un avantage

certain.

Tout cela montre que les améliorations dépendent non seulement d'une politique publique de soutien aux plus désavantagés, mais aussi d'un changement culturel. Si d'autres pays ont fait davantage de progrès pour réduire le facteur familial, il ne faut quand même pas oublier un obstacle spécifique à la Suisse. En effet, pendant des décennies, l'immigration a favorisé l'afflux de travailleurs peu qualifiés. Dans ce domaine, on observe beaucoup d'initiatives d'enseignants à tous les niveaux scolaires qui s'engagent en vue d'améliorer les performances des *secondos*. Et ils y parviennent souvent, avec l'aide des autorités cantonales en charge de la formation.

## Le marronnier de Shanghai perd ses feuilles

Mesurer, comparer, classer: ne pas pour autant perdre tout esprit critique

---

Jacques Guyaz - 26 août 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29758>

Le classement des universités – dit de Shanghai – confirme sa place parmi les marronniers de l'été, ces sujets régulièrement repris par les journaux lorsque l'actualité somnole. Il en va ainsi de la rentrée scolaire, les vendanges (toujours prometteuses, même quand le vin de l'année s'annonce comme une piquette) ou l'offre des stations de sport d'hiver.

L'importance accordée par les médias à cette liste est

totallement inepte. Selon ses concepteurs, elle n'a jamais prétendu mesurer la valeur des universités, mais l'écart dans la recherche entre les institutions chinoises et les établissements du reste de la planète.

Le premier [classement de Shanghai](#) a été publié en 2003. Il se trouve que personne n'avait eu l'idée d'effectuer ce type de comparaison et ce fut un vrai traumatisme lorsque des hautes écoles se sont

retrouvées en bas du classement alors qu'elles étaient persuadées de leur excellence. Naturellement, les directions des universités ont persiflé et ont joué les indifférentes, mais le choc a été sévère.

En y regardant de plus près, on se rend compte que ce classement mesure exclusivement le niveau de la recherche dans les sciences dures, et en rien